

*Allocations familiales*

Le député de York-Simcoe n'aimera peut-être pas ce que j'ai à dire, mais les Canadiens moyens demandent pourquoi l'allocation familiale a été réduite de \$25 à \$20. Il nous incombe d'exprimer leurs appréhensions à la Chambre. Certains Canadiens s'en inquiètent et ne veulent pas voir leurs chèques d'allocation familiale réduits. Ils m'ont demandé d'exprimer leurs inquiétudes. Si quelques autres députés des partis libéral et conservateur pouvaient exprimer eux aussi le souci que s'en font leurs électeurs, alors peut-être cette réduction n'aurait-elle pas lieu.

**M. Daudlin:** Je ne veux pas abuser du temps du comité, mais le député de Yorkton-Melville, par les raisons invoquées dans ses déclarations, me pousse à intervenir. Un certain nombre d'entre nous avons entendu les mêmes observations, mais de ceux-là quelques-uns ont assumé leurs responsabilités et sont retournés à ces gens-là pour leur dire: «Même si nous avons réduit de \$25 à \$20 l'allocation familiale, admettez qu'une fois le treizième chèque arrivé, vous finissez par recevoir davantage». Ces mêmes personnes ont alors dit: «En effet, c'est bien vrai», et leurs craintes ont été dissipées. Si le député veut bien en faire autant dans sa circonscription, j'ai l'impression que les affaires iront beaucoup mieux chez nous. Nous devrions expliquer les choses telles quelles sont, au lieu de chercher à exploiter les craintes.

(L'article 10 est adopté par 47 voix contre 3.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du bill.)

**M. l'Orateur adjoint:** Quand lirons-nous le bill pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre maintenant?

**Des voix:** D'accord.

**M. Chrétien** propose: Que le bill soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, après tout le temps qu'il nous a fallu pour en arriver là, je ne veux pas retenir la Chambre plus longtemps au sujet de ce bill. Pour ma part, je trouve qu'il nous reste assez de temps pour passer à l'étape de la troisième lecture du bill ce soir. Il convient toutefois de faire une petite remarque, même si je répète ce que j'ai dit à l'occasion de l'étude de l'article 10 en comité plénier.

● (2152)

Il s'agit dans l'ensemble d'un bon projet de loi. Nous approuvons l'idée du crédit d'impôt sur le revenu. Nous avons essayé de faire apporter certains changements au bill, mais en vain, ce qui ne nous empêche pas d'approuver le grand principe sur lequel repose cette partie du bill. Nous persistons cependant à croire fermement qu'il ne faudrait pas réduire le montant des allocations, qu'il faudrait le maintenir au même niveau en l'indexant et qu'il faudrait assurer le nivellement qui pourrait s'avérer nécessaire par le biais de la loi de l'impôt sur le revenu.

[M. Nystrom.]

J'ai déjà dit, et je le répète en une phrase ou deux, combien il est triste de voir la Chambre des Communes adopter une mesure qui a pour effet de réduire le montant des allocations familiales à partir du mois de janvier alors que, comme je l'ai signalé il y a quelques minutes, la rémunération et les indemnités des députés augmenteront de manière appréciable.

Je propose donc, monsieur l'Orateur:

Que le bill C-10 ne soit pas lu maintenant pour la 3<sup>e</sup> fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier de la Chambre pour qu'on y étudie de nouveau l'article 10.

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) appuie mon amendement. La raison pour laquelle nous demandons qu'on étudie de nouveau l'article 10, c'est que nous croyons que les membres du comité plénier pourraient retrancher l'article qui réduit les allocations familiales d'un projet de loi qui est par ailleurs bon.

**M. l'Orateur adjoint:** Les députés ont entendu l'amendement proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur adjoint:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur adjoint:** Je déclare l'amendement rejeté.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Sur division.

(L'amendement de M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) est rejeté.)

**M. l'Orateur adjoint:** La Chambre est-elle prête à se prononcer sur la troisième lecture du bill?

**Des voix:** Le vote!

**M. l'Orateur adjoint:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3<sup>e</sup> fois, est adopté.)

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. On a parlé plus tôt aujourd'hui de la proposition du gouvernement concernant un décret du conseil relatif au nouveau ministère d'État. Le leader du gouvernement peut-il nous dire si nous serons saisis mercredi du bill C-12 ou si nous entamerons le débat de sept heures sur la motion que prévoit la loi?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, j'ai donné avis aujourd'hui de la motion dont parle le député et j'ai l'intention de l'appeler mercredi. Je ne crois pas changer d'idée, mais si cela se produit, j'en informerai le député et les députés des autres partis tôt demain.